

NOTE DETAILLEE

La perception de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Etude Harris Interactive pour SNUipp

Enquête réalisée en ligne du 12 février en soirée au 14 février 2013 au matin. Echantillon de 1617 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

* * * * *

A demande du SNUipp, Harris Interactive a réalisé un sondage auprès des Français les interrogeant sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet, alors que les enseignants du premier degré étaient en grève ce 12 février, il s'agissait d'interroger les Français sur **leur perception de la réforme annoncée par Vincent Peillon et plus spécifiquement sur les modalités de sa mise en œuvre dans les écoles et les communes du territoire** : comment la réforme doit-elle se traduire concrètement en termes d'organisation ? Quelles sont les modalités de mise en place privilégiées par les Français et notamment les parents d'élèves scolarisés en école primaire ?

Que retenir de cette enquête ?

Une réforme identifiée par une majorité de Français, même si le sujet des rythmes scolaires ne leur apparaît pas comme la principale priorité de l'école primaire pour les années qui viennent

- « **L'autorité et la discipline** » ressort comme un des sujets prioritaires pour l'école primaire dans les années qui viennent selon une majorité de Français, quand **les rythmes scolaires le sont pour un quart d'entre eux (26%)**.
- La réforme des rythmes scolaires présentée par Vincent Peillon est identifiée par une majorité de Français : **91% déclarent en avoir déjà entendu parler, dont 62% qui voient clairement ce dont il s'agit**, proportion qui s'élève à **76% parmi les parents d'enfants scolarisés en école primaire**.

Une réforme dont les Français attendent avant tout qu'elle favorise l'égalité entre tous les enfants, considérant qu'en l'état, elle aurait plutôt tendance à les aggraver

- Les Français semblent partagés quant à la mise en place d'une organisation unique de la journée et de la semaine en primaire : **50% considèrent qu'il serait préférable que cette organisation soit différente entre les élèves de maternelle et d'élémentaire**, quand **43% estiment qu'il faudrait que cette organisation soit la même pour tous**.
- Concernant la mise en place des activités périscolaires, **le caractère obligatoire ou facultatif de ces activités ne fait pas consensus** : **48%** des Français indiquent qu'il faut que ces activités soient obligatoires, quand **43% mentionnent le contraire**.

- Les Français se montrent **en revanche plus tranchés quant au prix** de ces activités périscolaires : **62% considèrent qu'il faut que ces activités périscolaires soient gratuites pour tous**, 24% que leur prix devrait varier selon le niveau de revenus des parents et 7% qu'elles devraient être payantes et au même prix pour tous les élèves. La gratuité des activités pour tous est particulièrement plébiscitée par les parents d'enfants scolarisés en école primaire (77%).
- Au total, **42% des Français considèrent que cette réforme va augmenter les inégalités entre les élèves** selon les communes, **11% estimant au contraire qu'elle va les réduire**, **39% jugeant que son effet sera neutre**. Les parents d'enfants scolarisés craignent particulièrement que la réforme favorise un accroissement des inégalités (62%).

Des modalités de mise en place qui doivent être progressives et adaptées aux communes dont les Français doutent de leur capacité à prendre en charge les activités périscolaires

- Les Français doutent de la capacité de leur commune à mettre en place la réforme : **45% estiment qu'elle ne dispose pas de suffisamment d'infrastructures** pour accueillir les élèves dans le cadre des activités périscolaires qui seront mises en place et **57% qu'elle ne dispose pas de suffisamment de personnel qualifié** pour organiser les activités et encadrer les élèves. **Les habitants des communes de moins de 2 000 habitants se montrent largement plus sceptiques sur la capacité de leur commune, tant en termes d'infrastructures que de personnel encadrant.**
- Dès lors, la majorité des Français privilégie une mise en place progressive de la réforme : seuls **12%** considèrent que la réforme doit être mise en place, dans toutes les écoles du territoire **dès la rentrée de septembre 2013**, **33% privilégient plutôt une mise en place de la réforme en 2014 dans toutes les écoles du territoire**, notamment les parents d'enfants scolarisés en primaire, et **48% adoptent une position intermédiaire, estimant que la réforme doit être mise en place progressivement**, c'est-à-dire dès 2013 dans certaines écoles et en 2014 pour les autres.
- **Malgré tout, les Français n'apparaissent pas prêts, pour une majorité d'entre eux (73%), à payer davantage d'impôts locaux dans leur commune pour que les activités périscolaires proposées aux élèves d'école primaire de la commune soient gratuites**, 46% indiquant même qu'ils n'accepteraient **pas du tout** de le faire.

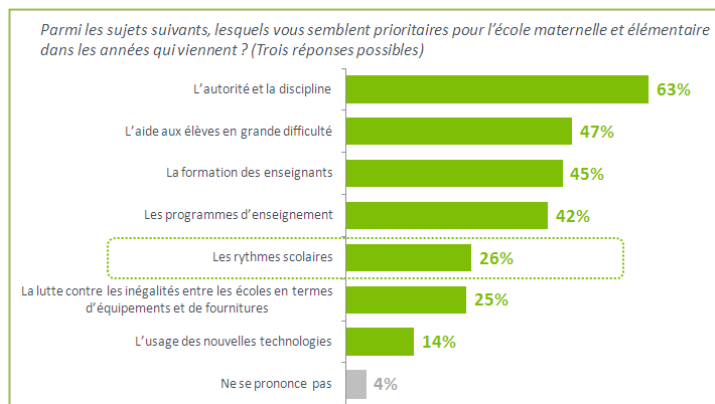
Des parents qui privilégient une fin des cours à 15h30 plutôt qu'à 16h30

- **92% des parents d'élèves scolarisés en primaire indiquent qu'ils inscriront leur(s) enfant(s) aux activités périscolaires si elles sont gratuites, dont 57% certainement.** En revanche, **cette proportion tombe à 41% si elles sont payantes.** D'autres éléments de l'organisation des activités périscolaires impacteront également leur choix d'y inscrire leur(s) enfant(s) ou non tels que le **type d'encadrement, le type d'activité ainsi que la souplesse d'organisation.**
- Les parents d'enfants scolarisés en primaire préféreraient que ces activités se déroulent en fin de journée, après une journée de classe qui se termine à **15h30 (68%)**, quand **29% plébiscitent au contraire une pause méridienne plus longue, de 2h30**, pendant laquelle seraient organisées les activités périscolaires et une fin des cours à 16h30.

Dans le détail :

Une réforme identifiée par une majorité de Français, même si le sujet des rythmes scolaires ne leur apparaît pas comme la principale priorité de l'école primaire pour les années qui viennent

Interrogés sur les sujets prioritaires pour l'école maternelle et élémentaire dans les années qui viennent, les Français soulignent, à hauteur de **63%**, « **l'autorité et la discipline** », sujet qui se distingue alors comme étant le **seul cité par une majorité des répondants**. Plus de quatre Français sur dix érigent ensuite au rang de priorité pour l'école primaire « **l'aide aux élèves en grande difficulté** » (47%), « **la formation des enseignants** » (45%) ainsi que « **les programmes d'enseignements** » (42%). « **Les rythmes scolaires** », aujourd'hui au cœur de la



réforme présentée par le Ministre de l'Education Nationale Vincent Peillon arrive en cinquième position, 26% des Français considérant ce sujet comme prioritaire, devant « **la lutte contre les inégalités entre les écoles en termes d'équipements et de fournitures** », citée à hauteur de 25%. Enfin, « **l'usage des nouvelles technologies** » semble perçu comme le sujet le

moins prioritaire pour les années qui viennent, 14% des Français le considérant comme tel.

Dans le détail, **soulignons que l'autorité et la discipline ressortent comme un sujet particulièrement prioritaire aux yeux des Français âgés de 50 ans et plus**, quand les **membres des catégories populaires**, ainsi que les **personnes vivant seules avec enfant(s) attachent plus d'importance à l'aide aux élèves en grande difficulté** (respectivement 51% et 62%). Enfin, notons que les **rythmes scolaires sont particulièrement identifiés comme un sujet prioritaire pour l'école primaire dans les années qui viennent par les personnes vivant en couple avec enfant(s)** (30%, soit 4 points de plus que la moyenne), mais également par les sympathisants d'Europe Ecologie Les Verts (43%, +17 points) et les électeurs de François Hollande au premier tour de l'élection présidentielle de 2013 (32%, +6 points).

Si les rythmes scolaires ne ressortent pas en tête des priorités identifiées par les Français pour l'école primaire dans les années à venir, la **réforme présentée par Vincent Peillon n'en demeure pas moins identifiée par une majorité de Français**. Ainsi, 91% déclarent avoir déjà entendu parler de cette réforme des rythmes scolaires, dont une majorité, **62%, voit clairement ce dont il s'agit**, proportion qui s'élève à 66% parmi les membres des

catégories supérieures et à **76% parmi les parents d'enfants scolarisés en école primaire**. Seuls 6% des Français indiquent en revanche ne jamais en avoir entendu parler.

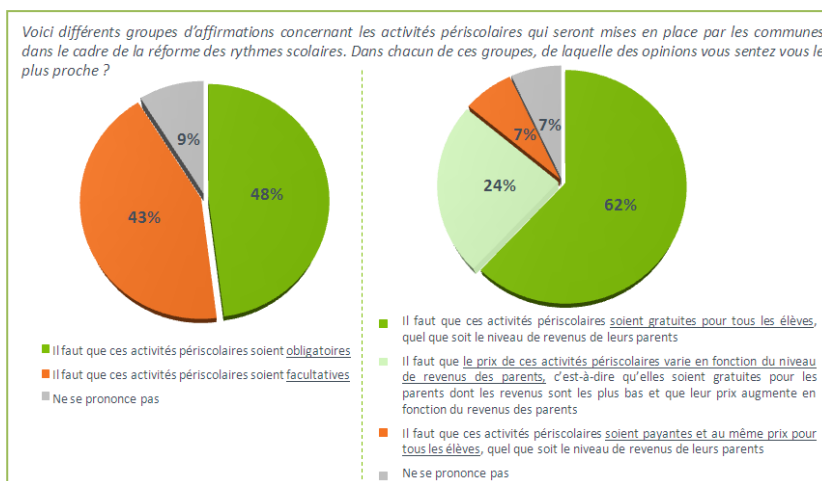
Parallèlement à cette réforme, **la notion de « projets éducatifs territoriaux » n'apparaît quant à elle connue que par une minorité des Français**, 30% en ayant déjà entendu parler dont 9% voyant clairement ce dont il s'agit. **La majorité, 67%, affirme alors ne jamais en avoir entendu parler**. Ces projets éducatifs territoriaux sont particulièrement identifiés par les français les plus âgés, 41% des plus de 65 ans en ayant déjà entendu parler, mais également par les parents d'enfants scolarisés en primaire (38%) ainsi que par les sympathisants du Parti socialiste (38%) ou les électeurs de François Hollande (39%).

Une réforme dont les Français attendent avant tout qu'elle favorise l'égalité entre tous les enfants, considérant qu'en l'état, elle aurait plutôt tendance à les aggraver

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la journée et de la semaine de classe issue de la réforme des rythmes scolaires, **les Français semblent partagés quant à la mise en place d'une organisation unique en maternelle et en élémentaire**. En effet, **un Français sur deux considère qu'il serait préférable que cette organisation soit différente entre les élèves scolarisés en maternelle et ceux scolarisés en élémentaire (50%)**, quand à l'inverse, **43% estiment qu'il faudrait que cette organisation soit la même pour tous**, proportion qui atteint **55% parmi les personnes vivant seules avec enfant(s)**.

Plus spécifiquement, concernant les activités périscolaires qui seront proposées une fois la réforme mise en place, **le caractère obligatoire ou facultatif de ces activités ne fait pas consensus**. Ainsi, **48% des Français indiquent qu'il faut que ces activités soient obligatoires**, quand **43% mentionnent le contraire, c'est-à-dire qu'elles soient gratuites**. Soulignons que

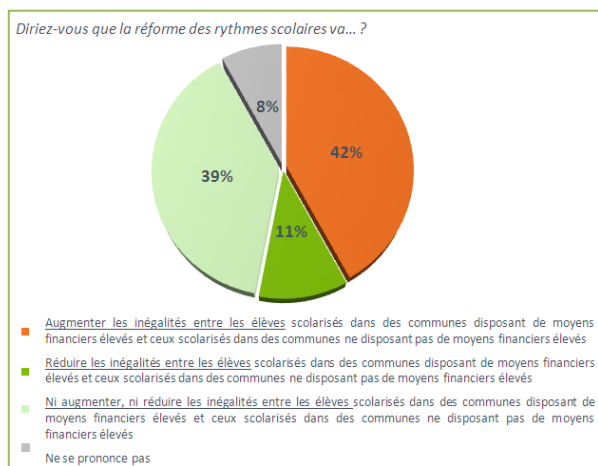
face à ce sujet, **les Français vivant en zone rurale, dans une commune de moins de 2 000 habitants estiment plutôt que ces activités devraient être facultatives (49%, contre 41% pour des activités obligatoires)**, alors que



les Français vivant dans une commune de 20 000 à 100 000 habitants et plus de 100 000 habitants considèrent, majoritairement, qu'il faudrait que ces activités périscolaires soient obligatoires.

Les Français se montrent en revanche plus tranchés quant au prix de ces activités périscolaires. En effet, la majorité, **62%**, considère qu'il « faut que ces activités périscolaires soient gratuites pour tous les élèves quel que soit le niveau de revenus de leur parents ». **Près d'un quart (24%) adopte une position intermédiaire**, estimant qu'il « faut que le prix de ces activités périscolaires varie en fonction du niveau de revenus des parents, c'est-à-dire qu'elles soient gratuites pour les parents dont les revenus sont les plus bas et que leur prix augmente en fonction du revenu des parents ». Enfin, ces **activités périscolaires devraient être « payantes et au même prix pour tous les élèves**, quel que soit le niveau de revenu des parents » **pour moins d'un Français sur dix (7%)**. Dans le détail, relevons que la gratuité des activités pour tous, quel que soit le revenu des parents, est particulièrement plébiscitée par les membres des catégories populaires (66%) ainsi que par les parents d'enfants scolarisés en école primaire (77%).

Au total, **42% des Français déclarent que cette réforme va « augmenter les inégalités entre les élèves scolarisés dans des communes disposant de moyens financiers élevés et ceux scolarisés dans les communes ne disposant pas de moyens financiers élevés »**. **11% estiment que la réforme va « réduire » ces inégalités**, et **39%**



jugent que son effet sera neutre, considérant qu'elle n'augmentera ni ne réduira les inégalités entre les élèves.

Dans le détail, **les membres des catégories supérieures craignent davantage que cette réforme ne conduise à une augmentation des inégalités entre les élèves (48%)**, tout comme **les habitants de commune de moins de 2 000 habitants (52%)**, qui ont peut-être le sentiment que par rapport aux plus grandes villes, leur commune n'aura pas les mêmes moyens pour assurer les activités périscolaires des enfants scolarisés en primaire. **Les parents d'enfants**

scolarisés en primaire émettent également des doutes quant à la capacité de la réforme à assurer l'égalité de tous les enfants, 62% d'entre eux estimant au contraire qu'elle va entraîner une augmentation des inégalités. Enfin, **relevons que les électeurs de François Hollande au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 croient davantage que l'ensemble de la population en la capacité de la réforme à réduire les inégalités**, tout comme les sympathisants du Parti Socialiste (16%, soit 5 points de plus que la moyenne), **quand les électeurs de**

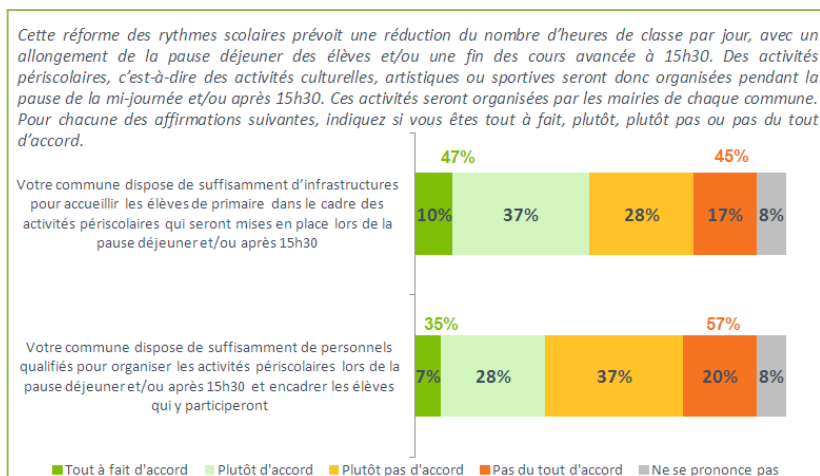
Nicolas Sarkozy et les sympathisants de Droite considèrent plutôt que la réforme va augmenter les inégalités (respectivement 49% et 51%, contre 42% en moyenne).

Des modalités de mise en place qui doivent être progressives et adaptées aux communes dont les Français doutent de leur capacité à prendre en charge les activités périscolaires

Dans un premier temps, les Français semblent partagés sur la capacité de leur commune à mettre en œuvre la réforme, en termes d'infrastructures d'accueil et *a fortiori* de personnel encadrant. En effet, si 47% des Français estiment que leur « commune dispose de suffisamment d'infrastructures pour accueillir les élèves de primaire dans le cadre des activités périscolaires qui seront mises en place lors de la pause déjeuner et/ou après 15h30 », dont 10% qui le considèrent tout à fait, **45% indiquent ne pas être d'accord avec cette affirmation, dont 17% indiquant même ne pas l'être du tout.** En termes de personnel encadrant, seule une minorité des Français considère que leur « commune

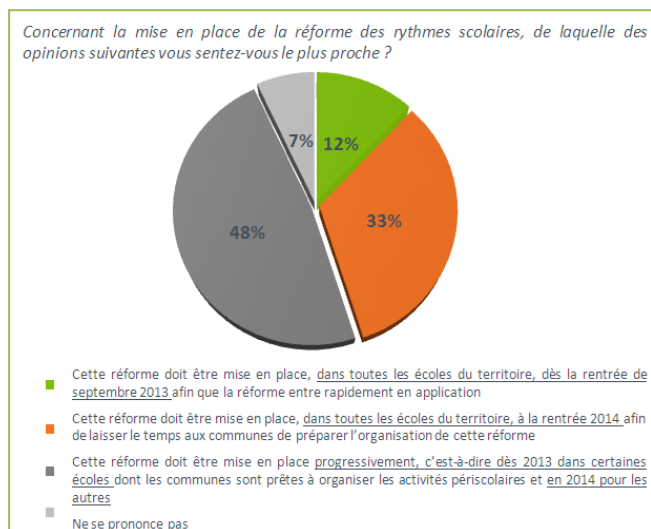
dispose de suffisamment de personnel qualifié pour organiser les activités périscolaires lors de la pause déjeuner et/ou après 15h30 et encadrer les élèves qui y participeront ». Ainsi, **57%** estiment au contraire que ce n'est pas le cas, **20% indiquant même n'être pas du tout d'accord** avec cette affirmation. Ces résultats auprès de l'ensemble des

Français masquent d'importantes disparités en fonction de leur taille de commune de résidence. En effet, les habitants des communes de moins de 2 000 habitants se montrent largement plus sceptiques sur la capacité de leur commune à organiser les activités périscolaires dans le cadre de la réforme. Ainsi, seuls 25% d'entre eux estiment que leur commune dispose d'infrastructures suffisantes et 18% de suffisamment de personnel qualifié, quand ces chiffres s'élèvent respectivement à 56% et 40% parmi les habitants de communes de 20 000 à 100 000 habitants et à 62% et 48% auprès de ceux résidant dans une commune de plus de 100 000 habitants. Ce sentiment d'un manque de moyens pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dans les plus petites communes de France fait alors écho à la crainte de leurs habitants, par rapport à l'ensemble des



Français, et *a fortiori* à ceux résidant dans les grandes villes, **d'une augmentation des inégalités entre les élèves selon leur commune suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.**

Dès lors, si **les Français estiment qu'il sera difficile pour leur commune d'assumer la réforme des rythmes scolaires dans ses contours actuels, une majorité d'entre eux privilégie une mise en place progressive de la réforme.** Ainsi, seuls **12% considèrent que la réforme doit être mise en place, dans toutes les écoles du territoire dès la rentrée de septembre 2013**, afin que la réforme entre rapidement en application. Un tiers, **33%, privilégie plutôt une mise en place de la réforme en 2014 dans toutes les écoles du territoire** afin de



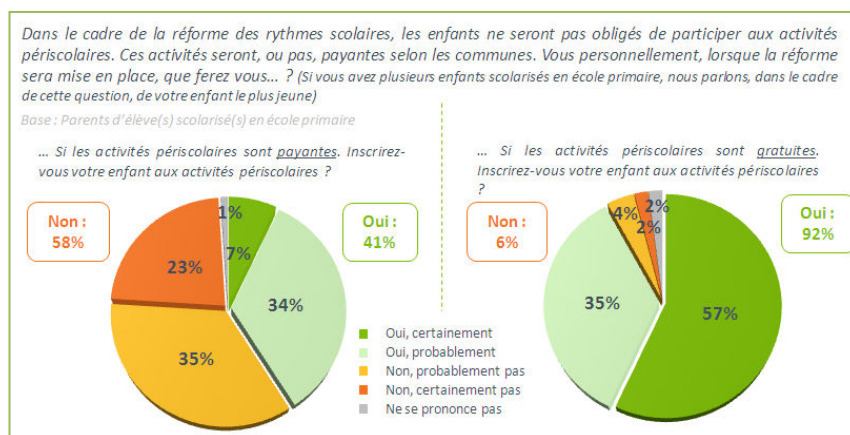
laisser le temps aux communes de préparer l'organisation de cette réforme. Enfin, la majorité adopte une position intermédiaire, estimant que la réforme doit être mise en place progressivement, c'est-à-dire dès 2013 dans certaines écoles dont les communes sont prêtes à organiser les activités périscolaires et en 2014 pour les autres. **Soulignons que les parents d'enfants scolarisés en école primaire privilégient davantage que la moyenne une mise en place de la réforme dans toutes les écoles du territoire en 2014 (40%, soit 7 points de plus que la moyenne).**

S'ils craignent une augmentation des inégalités entre les élèves selon les communes et reconnaissent le manque de moyens actuels de leur commune en termes d'infrastructure et de personnel encadrant, **les Français n'apparaissent malgré tout pas prêts, pour une majorité d'entre eux (73%), à payer d'avantage d'impôts locaux dans leur commune pour que les activités périscolaires proposées aux élèves d'école primaire de la commune soient gratuites, 46% indiquant même qu'ils n'accepteraient pas du tout de le faire.** En revanche, 23% déclarent qu'ils accepteraient une telle hausse des impôts pour assurer cette gratuité des activités. **Les Français les plus jeunes, âgés de 18 à 24 ans, ainsi que les plus âgés, de 65 ans et plus, se distinguent comme étant, dans ce contexte de réforme, davantage prêts que l'ensemble des Français à payer plus d'impôts locaux** (respectivement 29% et 27%, contre 23% en moyenne), tout comme les membres des catégories supérieures (28%) et les sympathisants de Gauche (42%). Parallèlement, 10% des parents d'enfants scolarisés en primaire accepteraient **tout à fait** de payer davantage d'impôts locaux pour permettre la gratuité des activités périscolaires (soit 7 points de plus que la moyenne). De leur côté, **les Français estimant que leur commune ne**

dispose pas, aujourd'hui, des moyens suffisants en termes d'infrastructures et de personnel encadrant pour organiser les activités périscolaires n'apparaissent pas prêts à accepter une hausse des impôts locaux. Au contraire ils se montrent même davantage que l'ensemble des Français opposés à une telle mesure (respectivement 83% et 80%, contre 73% en moyenne). Enfin, les Français considérant que la réforme augmentera les inégalités entre les élèves se montrent également particulièrement opposés à une hausse des impôts locaux pour permettre l'organisation d'activités périscolaires gratuites pour tous les élèves (82%, soit 9 points de plus que la moyenne). En revanche, les Français croyant en la capacité de la réforme à réduire les inégalités déclarent, significativement plus que la moyenne, être prêts à payer davantage d'impôts locaux dans leur commune pour permettre la gratuité des activités périscolaires (44%, soit 21 points de plus que la moyenne).

Des parents qui privilégient une fin des cours à 15h30 plutôt qu'à 16h30

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les enfants ne seront pas obligés de participer aux activités périscolaires et ces activités seront payantes ou gratuites selon les communes. Dans ce contexte, les parents d'élèves scolarisés en primaire indiquent, pour une majorité d'entre eux, 92%, qu'ils inscriront leur(s) enfant(s) aux activités périscolaires si elles sont gratuites, dont 57% certainement. En revanche, cette proportion tombe à 41% si elles sont payantes, 58% indiquant dans ce cas qu'ils n'inscriront pas leur(s) enfant(s) à ces activités, dont 23% certainement pas.



Toujours d'après ces parents d'élèves, de nombreux éléments de l'organisation des activités périscolaires impacteront leur choix d'y inscrire ou non leur(s) enfant(s). Ainsi, 93% indiquent que le « type d'encadrement » (enseignants, associatif, etc.) sera un critère important dans leur choix, dont 54%

très important. Le « prix », quant à lui, considéré comme important par 92% de ces parents, ressort comme étant un critère très important pour 64% d'entre eux. Le « type d'activité » proposé impactera également le choix de 92% des parents, dont 54% jugeant cet élément comme très important. Enfin, 86% des parents

Enfin, en termes d'organisation de ces activités périscolaires, les parents d'enfants scolarisés en primaire préféreraient qu'elles se déroulent en fin de journée, après une journée de classe qui se termine à 15h30. En effet, 68% d'entre eux privilégient une organisation de la journée comprenant une pause déjeuner de 1h30, pendant laquelle ne seront pas organisées d'activités périscolaires, avec une fin des cours à 15h30 et l'organisation d'activités périscolaires de 15h30 à 16h30. Moins d'un tiers (29%), plébiscitent au contraire une pause méridienne plus longue, de 2h30, pendant laquelle seraient organisées les activités périscolaires et une fin des cours à 16h30.

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – 39 Rue Crozatier– 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 – llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique – Opinion - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr